



Lo Parvi

Association nature
Nord - Isère

La Plume de l'épervier

pour connaître, faire connaître et protéger
le patrimoine naturel

Novembre 2017 - Circulaire n°373 - 33^{ème} année

Publication interne mensuelle de l'association Nature Nord-Isère

Tél. 04-74-92-48-62

Secrétariat-Accueil : contact@loparvi.fr

www.loparvi.fr

SOMMAIRE

- **Edito de la Plume** 1
- **CA du 9 octobre** 2 - 3
- **Espèce du mois** 3
- **Un type un peu piqué** 4
- **Projet «Protection»** 5
- **Note de lecture** 6
- **La nature sujet de droit** 7
- **Agenda** 8

Directrice de publication

Murielle Gentaz

Membres de la commission

Marc Bourrely, Murielle Gentaz
Lucien Moly, Micheline Salaün

Comité de relecture

Serge et Noëlle Berguerand,
Maurice et M. Rose Chevallet,
Marie Moly, Pascale Nallet

Maquette et mise en page

Micheline Salaün

Crédit photos

Marc Bourrely
G. Delcourt
Grégory Guicherd
Lucien Moly
Christian Ruillat

Illustrations

Alexis Nouailhat

L'édito de l'Épervier

Pétitionner, oui, mais encore !

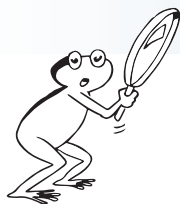
Comme vous le savez sans doute, Lo Parvi a lancé une pétition pour essayer de contrecarrer le projet d'écluse sur le site de Brégnier-Cordon. Projet comme nous l'avons établi, parfaitement inutile en lui-même, coûteux bien sûr, sauf pour les entrepreneurs, et dommageable à la Réserve Nationale du Haut-Rhône. On peut d'ailleurs se demander par quelle logique perversité, un projet qui découle d'une ambition de navigation générale sur le Haut-Rhône datant des années soixante, et aujourd'hui complètement abandonnée, trouve malgré tout une fenêtre pour revenir d'actualité. Il suffit de trouver le bon aiguillage administratif sans doute !

On aimerait que dans d'autres domaines, autrement urgents, la question de la transition énergétique, ou celle de la biodiversité, le même empressement à respecter la loi se manifeste.

On aimerait plus encore que de tels projets fassent l'objet d'une concertation avec les citoyens. On connaît des pays, voisins, où dès lors que l'argent public est engagé (fût-ce par délégation), on pose clairement les coûts, les avantages et les inconvénients, afin que les habitants concernés à l'échelle convenable (communale, cantonale ou nationale), puissent choisir. Pourquoi ne sait-on pas faire cela ?

L'aménagement des berges pour les transports doux, l'installation d'usines de traitement des eaux, recueilleraient certainement plus de suffrages qu'une écluse destinée à quelques plaisanciers s'ennuyant sur ce Rhône immobile.

Il faut, certes, signer cette pétition parce que c'est un moyen qui espérons-le, aura son utilité, mais il faudrait surtout résister démocratiquement aux lobbys divers qui ne trouvent leur salut que dans l'engagement de travaux à l'utilité très contestable ou dans la fabrication de produits nuisibles à la vie sur terre (et même en Isle Crémieu).



Conseil d'Administration du 9 octobre 2017...

Marc

1- Bilan des commissions

■ Commission Education (Elvyre ROYET)

Créée en 2013, elle porte le projet Faire connaître. Elle est composée de 4 personnes (effectif en baisse) Elle se réunit environ 3 fois dans l'année. Elle organise les réunions du groupe d'échanges de pratiques sur l'éducation à l'environnement.

Au cours des réunions, elle fait le suivi des fiches actions et a organisé l'année dernière un forum sur les différents outils nature en collaboration avec le groupe d'échange de pratique et d'autres structures «amies». Ce forum ne sera pas reconduit cette année car cela demande beaucoup de travail.

En projet :

Organisation d'un café philo et élaboration d'un support grand public à destination des parents.

La question de l'avenir de la commission reste posée avec le départ de Christel. Quel avenir pour l'animation au sein de Lo Parvi ? Il apparaît nécessaire de faire un bilan sur les besoins en animation nature avec Joanny. Un autre animateur sera embauché par la communauté de communes des Vals du Dauphiné et le Conseil Départemental reconduit l'action Guide nature pour 3 ans. La communauté de communes des Balcons du Dauphiné a pris conscience de ce manque et va essayer de prendre ça en charge. (pas avant 2 ans).

■ Commission formation naturaliste des adhérents

(Jean COLLONGE)

Elle est composée de 6 membres et se réunit environ 5 fois dans l'année.

En 2017, elle a continué à assurer la formation naturaliste des adhérents (FNA) sur les milieux humides (qui est désormais terminée), elle a commencé à préparer la FNA sur les forêts, a poursuivi l'animation du groupe auto-perfectionnement botanique et a proposé une journée d'étude sur la classification du vivant ainsi qu'une session sur les bases de la mycologie. Une journée d'étude sur les chiroptères a été organisée avec la commission naturaliste.

En projet :

Organisation d'une conférence sur les forêts alluviales (20 janvier 2018), mise au point de la FNA sur les forêts pour 2018 et préparation de la FNA sur les habitats de l'Isle Crémieu pour 2019. La journée d'étude sur les relations entre les vivants initialement prévue en 2018 aura lieu en 2019 (avec d'autres associations) et sera donc remplacée par une journée d'études sur un autre thème. Création d'un groupe d'autoformation en mycologie après la session d'initiation, journée d'études sur les characées.

On note un problème d'absentéisme récurrent dans la FNA (groupe prévu à 25 qui se retrouve à moins de 10). Les volontaires pour faire les compte-rendus manquent et il y a un réel problème d'encombrement de la salle qui gêne lorsque le groupe est nombreux.

■ Commission circulaire (Marc BOURRELY)

Composée de 4 personnes, elle se réunit une fois par mois pour suivre le rythme de la circulaire.

Elle s'occupe de trouver des idées, d'écrire et de mettre en page la circulaire mensuelle de Lo Parvi, diffusée principalement par mail (30 envois papier) et sur le site de Lo Parvi. Le plus gros travail est fait par Micheline mais elle aurait besoin d'aide car tout repose sur elle.

En projet :

Outre le fait de poursuivre ce qui est fait et de trouver une aide pour Micheline, la commission voudrait essayer de réaliser une circulaire pour le grand public qui reprendrait des éléments déjà publiés.

■ Commission naturaliste :

(Jean Jacques THOMAS BILLOT)

Elle est composée de 8 à 11 personnes et se réunit 6 fois dans l'année

Au cours de l'année, elle a proposé une présentation des espèces remarquables (best of). Elle porte le projet Connaître de Lo Parvi et a travaillé sur le lancement des différentes actions de ce projet. Des sorties sur le terrain sont organisées entre deux réunions en salle. Les revues naturalistes 2016 et 2017 ont été finalisées et le site Faunaflore est enrichi en permanence ainsi que la base de données SERENA

En projet:

L'élaboration du projet Connaître va être un travail important ainsi que la participation au projet Protection. Des projets en lien avec la commission de formation des adhérents vont être organisés (journées d'études et/ou conférences). Le travail sur l'amélioration de la communication des travaux de la commission va être poursuivi avec L'écho de la com' nat (outil pour partager les éléments importants et l'avancée des connaissances). Un suivi des carnivores est en projet pour 2018.

Cette commission a besoin de matériel (achat de 3 pièges photos) et de documentations pour fonctionner. La question du soutien des salariés se pose également suite au départ de Christel, qui participait activement à la commission.

Caroline prendra le relais de Christel.

■ Commission aménagement du territoire

(Anne HILLERET)

Créée il y a 2 ans, cette commission se compose de 10 personnes et se réunit 1 fois par mois.

Son but est de faire en sorte que la nature soit prise en compte et protégée dans les projets d'aménagement du territoire. Les membres de la commission ont dû se former pour être au courant des différents projets.

Le travail de cette commission est très large: elle s'occupe, entre autre, du schéma de cohérence des Boucles du Rhône, du suivi des carrières, du photovoltaïque au sol, du contrat vert et bleu,



...Conseil d'Administration du 9 octobre 2017

de l'urbanisme. Elle participe aux PLU, au travail sur l'eau et sur l'assainissement, au programme de prévention des inondations. Elle a également travaillé autour des mesures compensatoires (entre autre ViaRhôna) et fait du lobbying auprès des communautés de communes afin qu'il y ait une cohérence entre les différents projets (centrale solaire, déplacements, transports,...) Avec la commission veille écologie, elle a contribué à la mise en conformité d'une ancienne carrière écologique, à la protection des tourbières. À cela s'ajoute la rédaction du volet Protection.

Il y a de nombreuses sollicitations d'avis (23 sur l'année) qui nécessitent parfois des prises de positions (après validation par le CA).

En projet:

Le travail important de cette année sera l'élaboration du volet Protection. Il faudra aussi continuer le travail entrepris, avec notamment quelques grands dossiers qui vont arriver : Plan Climat Energie Territorial pour la communauté de communes des Balcons du Dauphiné, GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, compétence donnée aux communes qui la redonnent aux communautés de communes), gestion de l'eau potable et eau usée qui va revenir aux communes en 2020.

2-Délibération pour demande de financement auprès de la Région pour la RNR de Mèpieu.

Demande d'une subvention de 59886 €

La délibération est adoptée à l'unanimité.

3- Questions diverses

■ Week- end des adhérents

Le lieu choisi est le plateau du RETORD. Le week-end aura lieu la 1ère quinzaine de juin.

■ Compte rendu de l'AG FRAPNA Isère

L'AG a regroupé entre 60/70 personnes, ce qui est peu. Le budget est en déficit léger et il n'y a plus de fonds propres. L'ancienne ministre de l'écologie a remis des fonds pour éponger les dettes. Actuellement il y a 6 salariés mais pas de directeur. Aucune embauche n'est prévue. Le bureau (7 personnes) fait office de directeur.

Le contrat sur 5 ans de la trame verte et bleue et un autre contrat vont permettre quelques revenus. Le festival du film Nature a bien fonctionné avec des diffusions dans des salles gratuites, ce qui a permis de faire quelques bénéfices.

Au programme du prochain CA: discussion sur les relations entre la FRAPNA et les autres associations.

■ Bilan Journée Transition des Lauzes

Lo Parvi a tenu un stand vers la médiathèque de Montalieu le 23 septembre 2017

Pour rappel : Transition des Lauzes est un collectif créé pour montrer à la population ce que l'on peut faire de différent sur un territoire (monnaie locale, SEL des Lauzes, citoyen de Crémieu, télé Lauzes, ciné Lauzes,...)

Beaucoup de gens ont découvert Lo Parvi à cette occasion.

L'espèce du mois

L'Accenteur mouchet

(*Prunella modularis*)

Cet oiseau, de petite taille (environ 15 cm), niche très rarement en Isle-Crémieu. Néanmoins, c'est un hôte commun en hiver par chez nous. Son corps est nettement rayé, comme celui du Moineau domestique, alors que sa tête est gris-bleuté avec un bec fin. Il semble avoir une prédilection pour les conifères et les buissons touffus. Il fréquente aussi les jardins, parcs, cimetières... La femelle pond des œufs d'un beau bleu-vert uniforme. Son chant, souvent émis à la cime des arbres, ressemble à celui du Troglodyte mignon mais est habituellement plus court. Il peut être décrit comme un babil aigrelet de 2 à 3 secondes, de tonalité élevée.



Photo : Grégory Guicherd



Un type un peu piqué !

Marc

Membre de Lo Parvi depuis plusieurs années, Christian R. y défend une cause bien particulière : celle des abeilles sauvages, solitaires bien souvent.

■ On choisit bien sa famille !

Chez les hyménoptères, il a choisi sa famille, et ses superfamilles ; il va même jusqu'à avoir ses tribus de prédilection ; des travailleuses toujours, des tapissières, des terricoles, des maçonnes, des cotonnières, des charpentières, et j'en passe.

■ Sauvage hymen !

Or, sans être en froid avec *Apis mellifera* (l'abeille domestique), qui demeure pour lui une amie, il consacre son attention, ses soins, son énergie, ses recherches, à ces réprouvées, ces anonymes, ces obscures. La société n'aime pas les solitaires, c'est connu, et depuis que le romantisme a un peu perdu de ses flammes, les 'sauvages' aussi y ont laissé des plumes ! Alors, quand on est abeille, solitaire et sauvage, c'est plus que suspect. Si en plus on ne fait pas de miel, le désastre est proche !!

■ La cause du peuple, des abeilles !

Comment il en est arrivé là ? Comment un professionnel du jardin, un spécialiste de la belle plante, peut-il tout à coup se mettre à frayer avec la gente aux ailes diaphanes et à la taille de guêpe ? Faut dire, qu'enfant déjà il aimait à se percher dans les arbres à observer les oiseaux ; il pratiquait cette chasse subtile qui consiste à se faire oublier, à se fondre dans la nature pour observer sans crainte. Mais ne psychologisons pas l'affaire. C'est au boulot qu'il commença à prendre conscience de l'importance de ces insectes. En 2013 il participe à l'installation d'un hôtel à insectes près des serres municipales de Bourgoin-Jallieu. Il s'agissait de s'adjoindre quelques petites mains, des petites trompes en fait, pour améliorer la pollinisation. Quantité d'insectes ont trouvé le refuge à leur goût, avec gîte et couvert.

Et Christian en a fait son miel (oui, un peu facile, mais il était difficile d'éviter cette formule!)

Le voilà, dès lors, scotché à www.insecte.org

■ Au bon nectar !

Sa religion est faite ; sa voie est tracée, sa science est en construction ! Observer, identifier, référencer, classer ; mais aussi animer des ateliers, diffuser l'information, construire des hôtels aux quatre coins de l'Isle-Crémiu. Dans son travail cela se traduit par la lutte biologique intégrée, comprenant bien sûr que pour fleurir il faut des pollinisateurs, et pour avoir des pollinisateurs, il faut du bon nectar. D'où l'installation de parterres fleuris près des serres.

■ Des us et coutumes !

Mais toutes les abeilles sauvages ne vont pas à l'hôtel ; on peut aller à l'hôtel sans être vraiment sociable ; l'entrée peut-être commune mais les appartements individuels. Certaines, très terre à terre, trouvent leur abri dans le sol. S'il est sableux c'est mieux. Les opercules sont de bonnes mines d'information ; mortier (*Osmies* maçonnes), morceaux de feuilles (*Mégachiles*), résine (*Hériades*), coton (*Anthidies*). Certaines, comme les hélicophiles recyclent les coquilles vides. Rien ne se perd, tout se remplit.

■ Les temps sont durs !

Christian a pris conscience que pour ces insectes peu prisés (voire méprisés), l'heure est au recul des avantages en nature. Tout ce qui faisait leur écosystème, se réduit comme peau de chagrin (on parle bien de l'âne) : les haies se font rares, les vieux bois, les vieux murs, les sols nus, l'air pur, l'eau douce, les nectars bios reculent devant l'inexorable avancée du béton, du verre, du goudron, et des pesticides qu'on vaporise à tout va.

Et puis il y a ses sœurs ennemies, ces abeilles à miel qui se font entretenir par l'homme et qui, même si elles connaissent aussi quelques difficultés démographiques, fortes de leurs ruches innombrables, amenées à pied d'œuvre, viennent piller leurs territoires. Après leur passage tout est à sec ; vides les calices, dégarries les étamines !

■ Parier sur le savoir et sa diffusion !

Christian a entrepris avec d'autres entomologistes de Lo Parvi de combler le déficit de connaissances constaté sur les Hyménoptères de l'Isle-Crémiu. Se centrant sur les pelouses sableuses, la collecte de cette année a permis de rassembler 185 individus appartenant à 16 familles et à 38 genres. Ce qui laisse présager de la richesse de cet ordre d'insectes.

Informar les esprits souvent frileux lorsqu'il s'agit de diversité, c'est montrer l'intérêt de ces espèces dans les processus de floraison et de fructification ; et dans la lutte contre certains ravageurs. C'est installer des hôtels, des dortoirs, des refuges dans les jardins et les parcs. C'est se soucier un peu moins de fleurs 'extraordinaires', ces monstres de la botanique, qui déroutent l'insecte avec leurs corolles multiples, jupons empilés, cachant l'essentiel.

C'est comprendre que la beauté se trouve aussi chez la belle tapissière, cet Anthocope du coquelicot (*Hoplitis papaveris*) qui découpe des fragments de pétales pour en tapisser, froissés, l'entrée de son nid.

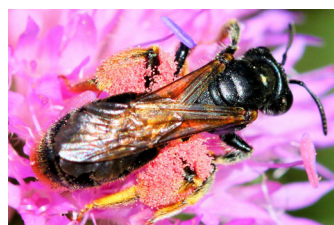
Merci à Christian d'avoir accepté de se laisser tirer le portrait ; et n'hésitons pas à soutenir et accompagner ses efforts.



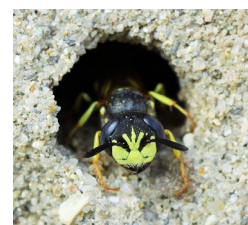
Andrena haemorrhoa



Abeille charpentière male
de *Xylocopa violacea*



Andrena hattorfiana



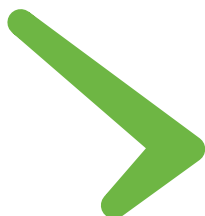
Philanthus triangulum



Le nouveau projet «Protection»

Murielle

Samedi 30 Septembre 2017 : Cette journée a été une journée importante dans la vie de notre association, puisque c'était celle au cours de laquelle a eu lieu le séminaire d'évaluation de notre projet Protection. L'objectif était à la fois de faire le bilan du projet en place depuis 5 ans, et de jeter les bases pour la rédaction du prochain à mettre en oeuvre pour la période 2018-2022.



Le chantier de la journée était d'ampleur, puisqu'il s'agissait d'examiner l'ensemble de nos 10 objectifs, eux-mêmes déclinés en 76 actions ! Pour chacune, il fallait réfléchir à la fois sur le bilan de la période écoulée et décider pour la suite : résultats atteints ou non, pertinence des actions et des résultats attendus, maintien ou non pour le futur, reformulation si nécessaire, nouvelles propositions. Pour s'assurer que cette vaste tâche puisse être réalisée le temps d'une journée, nous nous sommes constitués en deux groupes de travail, l'un animé par Paul et l'autre par Eric, chaque groupe se concentrant sur une partie des objectifs. Le rythme de travail fut soutenu, Raphaël apportant le support technique en partageant son temps entre les deux groupes. L'engagement mais aussi la bonne humeur des participants nous ont permis d'avancer efficacement et de mener à bien le programme prévu. Une auberge Lo Parvienne particulièrement pléthorique a marqué une pause dans la journée, apportant son espace de convivialité et de détente. Le local mis à notre disposition par la commune de Courtenay était suffisamment spacieux pour nous permettre à la fois de travailler dans de bonnes conditions, et d'organiser notre auberge sur place.

Ce séminaire s'est terminé en fin d'après-midi à l'heure prévue, après une mise en commun des travaux des deux groupes et un échange entre tous les participants.

Au cours de cette journée, de nouvelles idées ont émergé, permettant de donner matière au groupe de travail qui a pris le relais après le séminaire. Nous aurions souhaité être un peu plus nombreux. Ce temps de travail, rare dans la vie de l'association, est aussi un moment privilégié de débattre sur le fond de notre projet, et la diversité des échanges et le brassage des idées sont toujours source de richesse.

L'étape en cours est maintenant la construction du nouveau projet Protection : cette dernière se poursuit actuellement sous l'égide de la commission Aménagement du Territoire. La prochaine échéance est maintenant en janvier avec la présentation du nouveau projet au Conseil d'Administration, qui doit en arrêter le contenu, en vue de sa présentation pour sa validation lors de l'assemblée générale d'avril 2018. Je remercie tous les participants de ce séminaire qui ont consacré cette journée, que ce soit pour son organisation ou son déroulement, à l'avancement de notre projet associatif pour son volet Protection.

Si parmi les lecteurs de ces lignes, certains souhaitent des renseignements ou ont des questions sur la mise en oeuvre de ce volet Protection de notre projet associatif, vous pouvez contacter Anne (anne.hilleret@gmail.com) ou Raphaël (direction@loparvi.fr).



Note de lecture

Lucien

La promenade avec Timothée dans le jardin ou dans la maison n'est pas de tout repos, son regard fureteur et son esprit vif me demandent parfois de sérieux efforts pour répondre à ses questions et à ses appréhensions en m'adaptant à la compréhension d'un enfant de 6 ans.

- «Pépé regarde cette bête qui court le long du mur; elle a beaucoup de jambes, ... elle s'appelle comment ? ... elle ne va pas venir vers moi et me mordre...

- Mais non Timothée, tu ne crains rien si tu ne la touches pas, si tu la touches elle peut te piquer, elle nous a vus, elle est partie se cacher à toute vitesse, elle s'appelle scutigère véloce.

- Véloce, pourtant elle n'a pas de vélo ! Si elle pique, tu aurais dû la tuer.

- Ah non, elle est utile, elle mange les moustiques, les petits cafards,

- Les cafards c'est quoi ?

- ...»

La discussion se poursuit, elle m'a permis d'aborder les particularités du scutigère, sa place ainsi que celle du cafard dans la chaîne alimentaire, donc l'utilité des différentes espèces et la nécessité de les laisser vivre.

Dans le cas présent je connaissais l'espèce et je pouvais répondre à ses questions, mais plus d'une fois mes connaissances ne m'ont pas permis de le faire.

Heureusement « La Salamandre a créé une nouvelle collection : **les antisèches pour parents en détresse**, qui a déjà publié quatre ouvrages qui peuvent aider les parents, certes, mais aussi les grands parents, ... les arrière grand parents, voire même les enseignants, les animateurs ... à répondre le plus clairement aux interrogations et aux craintes des enfants lorsqu'ils côtoient nos compagnons de vie qui marchent, volent ou sont immobiles (les plantes par exemple) Voici les quatre premiers livres publiés : (extrait du catalogue de « La Salamandre »)

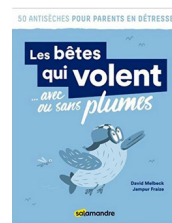
*De bonnes idées de promenades
et de découvertes en famille.*

*Noël approche, voilà aussi de
bonnes idées de cadeaux.*



■ **Les petites bêtes qui font peur... mais pas trop**, de François Lasserre et Candice Hayat, pour apprendre plein de choses sur ces bestioles que nous co-toyons chaque jour. Prix 14€90

■ **Les bêtes qui volent... avec ou sans plumes**, de David Melbeck et Jampur Fraize pour ne plus parler en l'air de ces animaux qui nous fascinent parce qu'ils échappent aux lois de la gravité.
Prix 14.90 €



■ **La forêt qui se mange... ou pas**, de David Melbeck et Candice Hayat pour se régaler sans s'empoisonner, sur les baies et les champignons des bois.
Prix 12.90 €

■ **Les petites bêtes de la maison... et de la chambre**, nos plus proches voisines de Jampur Fraize et François Lasserre Nouveau livre Salamandre. Elles habitent dans nos maisons toute l'année et pourtant nous les voyons à peine. Voici 50 antisèches pour mieux connaître ces petites bêtes qui s'invitent discrètement chez nous. Prix 12,90 €



Ces ouvrages qui seront suivis par d'autres, vous éviteront de rester perplexes devant les questions spontanées et curieuses des enfants. Ils vous indiquent une démarche pédagogique que vous pouvez adapter aux questions posées par le bambin et à ses possibilités de compréhension.



Julien Perrot, le rédacteur en chef de la Salamandre a également publié un livre : La Minute Nature (prix 17.90 €), qui peut nous aider dans cette formation à la connaissance et au respect de la Nature par nos enfants et à éveiller leur esprit naturaliste dont la biodiversité a tant besoin. Il nous propose de découvrir la nature à travers 52 sujets, un par semaine ! Le jardin, les prairies, la forêt...
Ce livre est la reprise écrite de ses vidéos hebdomadaires de sa chaîne YOUTUBE.



La nature comme sujet de droit ?

Marc

Le 20 03 2017, un article du Monde nous apprenait que la Nouvelle-Zélande avait doté un fleuve d'une personnalité juridique.

Précisément, il s'agit du Wahnganui qui coule sur 290 km dans l'île du Nord auquel le Parlement du pays a accordé le statut d'entité vivante ; ce qui lui donne les mêmes droits qu'une personne ; et la capacité à être défendu en justice pour protéger ses intérêts. Deux personnes, un membre de la tribu qui se battait depuis des décennies pour obtenir ce texte, et un autre du gouvernement, auront la charge, le cas échéant, de le représenter.



Cette démarche s'appuie sur la conception que se font les Maoris de leur rapport au monde. « Nous nous percevons comme faisant partie de l'environnement. Notre bien-être et notre santé dépendent de ceux de notre environnement et réciproquement. » La loi a « embrassé la relation des Maoris à la terre et renverse l'idée d'une souveraineté humaine », se félicite Jacinta Ruru, directrice du centre de recherches maori à l'université d'Otago.

Le 30/03/2017, la juriste Valérie Cabanes faisait paraître une tribune, dans le même journal, appelant à redéfinir les valeurs centrales de notre système juridique afin d'affirmer notre lien d'interdépendance avec les autres formes de vie. Face aux urgences climatiques et biologiques, il apparaît tout à coup nécessaire de définir un droit de la Terre pour essayer de maintenir les systèmes écologiques dont nous dépendons.

Reconnaître le vivant comme sujet de droit est une idée portée par l'organisation Earth Law depuis les années 80. Le mouvement s'est appuyé sur la pensée Arne Naess, qui a popularisé l'idée que « la richesse et la diversité des formes de vie sont des valeurs en elles-mêmes, et contribuent à la l'épanouissement de la vie humaine et non humaine sur Terre. »

C'est donc un mouvement qui débute. L'Inde a aussi accordé un statut assez comparable au Gange et à son affluent la rivière Yamuna.

L'interdépendance entre l'homme et son environnement devenant plus évidente, les croyances en un progrès illimité faisant faillite, il semble nécessaire de se donner de nouveaux moyens pour protéger l'environnement.

Mais cette démarche juridique a-t-elle un sens ? Laurent Neyret, spécialiste du droit de l'environnement, pense que c'est, largement, une illusion.

À peu près à la même époque, il a publié une tribune dans laquelle il dénonce ces mesures qui vont à l'encontre du sens commun.

En effet, les fondamentaux du droit réserve la qualité de personne aux seuls êtres humains, dans la mesure où ceux-ci sont au sommet des valeurs protégées. L'idée d'accorder ce statut à l'environnement, pour mieux le protéger est séduisante ; mais ne va-t-elle pas se révéler vaine ?

Face aux intérêts économiques, les porte-paroles de la nature font parfois pâle figure. Une grave pollution imputable à la société pétrolière Chevron en Equateur, n'a jamais été indemnisée, bien que la Terre-Mère, la Pachamama soit protégée par la constitution du pays.

Ce n'est donc pas le projet de protéger la nature qui est en lui-même critiqué, mais plutôt le fait que ce statut juridique nouveau, risque de rester lettre morte. Il suffit d'écouter, aujourd'hui, les arguties des défenseurs -il y en a- de la pêche électrique, pour comprendre que les lobbies industriels ont une voix qui porte infiniment plus que celle d'un environnement aphone. Claire Nouvian en sait quelque chose.

Pour Laurent Neyret, le statut de personne n'est pas essentiel ; la loi de 2016 relative à la biodiversité a introduit dans le code civil l'obligation de réparation du préjudice écologique. De même le crime d'écocide pourrait sanctionner les crimes les plus graves commis intentionnellement contre la sûreté de la planète.

L'homme étant l'acteur principal, doté de conscience, sur cette planète, il doit être responsable de ses actes. Autrement le droit devrait plutôt s'appuyer sur les devoirs humains envers la nature.

Voici donc, rapidement brossé, le tableau des évolutions en présence sur cette question d'un droit à accorder ou non à la nature. A chacun de s'en faire une idée. Mais à n'en pas douter c'est un sujet qui, heureusement, commence à nous préoccuper vraiment.

La PôZ à Cozance Samedi 9 décembre de 10h à 12h

Avec Lorraine Bennery (photographe naturaliste), qui présentera son livre sur les papillons sauvages.

Comme d'habitude, à pieds, en vélo ou en voiture, tout le monde est invité.

Lo Parvi vous propose une conférence sur le thème des **FORETS ALLUVIALES**

par Monsieur Jacky GIREL,
Professeur honoraire des universités,
spécialiste de ce sujet.

**Samedi 20 janvier 2018,
à 9h30**

(jusqu'à 11h30 environ),

**Accueil dès 9 H 15 pour début
effectif de la conférence
à 9h 30.**

A la salle de conférences
«La Vallée bleue»,
au rez-de-chaussée de la Maison
départementale du
Haut-Rhône dauphinois,
45 impasse de l'ancienne gare,
à Crémieu.

Entrée gratuite. Inscription
préalable obligatoire auprès du
Secrétariat de Lo Parvi avant le
15 décembre prochain

**contact@loparvi.fr
ou tél 04 74 92 48 62 le matin
du lundi au vendredi**

Nous avons la chance d'avoir
encore quelques belles forêts
alluviales dans notre secteur,
compte tenu de la présence
du Rhône.

Lundi 11 décembre 20h - au local

● Réunion du Conseil d'Administration

1 - Bilan annuel du projet associatif naturaliste

2 - Questions diverses

SORTIES ET CHANTIERS DE L'HIVER

● **Comptage des oiseaux hivernants** ---- 13 janvier 2018 de 9h à 12h

● **Le grand duc**----- 19 janvier 2018 de 17h à 18h30

● **Comptage des chauves-souris
en hibernation** ----- 3 février 2018 de 9h à 12h

● **Initiation ornithologique
les oiseaux d'eau hivernants** ----- 3 février 2018 de 14h à 17h

**Si nos sorties sont gratuites et ouvertes à tous,
l'inscription préalable est obligatoire.**

Participez au concours photos 2017 « La nature et la pluie »

Vous aimez photographier la
nature, participez au concours
photos organisé tous les ans par
LO PARVI

Règlement à télécharger sur le
site internet : loparvi.fr

**DATE LIMITE DE
RÉCEPTION DES PHOTOS
31 DÉCEMBRE 2017**

